

PÉNURIE DE PISCINES: nos enfants boivent la tasse

► En Wallonie et à Bruxelles, il n'existe en moyenne qu'une piscine pour 5.530 élèves.

► Le décret Missions, adopté en 1997, est clair au sujet des cours de natation : en deuxième primaire, tous les élèves de Bruxelles et de Wallonie doivent savoir "flotter et se propulser" et "nager 25 mètres dans un style correct" en fin de sixième. Mais le contrat est loin d'être rempli. De plus en plus d'écoles choisissent, par manque de moyens ou de volonté, de ne plus envoyer leurs jeunes à la piscine.

Plus grave, le manque d'infrastructures est fla-

grant : en moyenne, 5.530 élèves doivent se partager un bassin.

C'EST CE CONSTAT qui ressort d'un cadastre effectué par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un travail titanesque qui précède, comme une sentence : "Si ces piscines devaient fonctionner pour ces élèves (par groupes de 20), on pourrait estimer qu'elles devraient mettre à disposition en permanence une dizaine de couloirs de nage."

Difficile quand on sait que la plupart des

piscines ne comptent que 5 ou 6 couloirs.

Mais le problème ne s'arrête pas là. Toutes les régions ne sont pas logées à la même enseigne. Le manque d'équipement est plus grave dans la région de Charleroi - une piscine pour 8.000 élèves - et à Bruxelles - une pour 7.500.

La province la mieux pourvue reste le Luxembourg, dans laquelle seuls 3.000 élèves doivent se partager un plan d'eau.

LE MANQUE DE moyens est souvent pointé du doigt pour justifier une telle situation. Mais la ministre de l'Enseignement, Joëlle Milquet (CDH), met aussi l'accent sur le manque de bonne volonté de certaines écoles. "Celles-ci reçoivent une dotation en frais de fonctionnement et on ne peut pas dire qu'il

leur soit impossible d'agir. Si dans certains endroits, la situation est parfois compliquée, je constate qu'à Bruxelles, où l'offre en piscines est quand même importante, des écoles qui se trouvent à côté de piscines n'y organisent pas de cours. Pourtant, les élèves pourraient franchement s'y rendre à pied !", a-t-elle expliqué en commission suite à une question du député libéral Patrick Lecerf.

Pour tenter de comprendre quelle est la réalité sur le terrain et connaître les pratiques de chaque école, Joëlle Milquet a décidé de lancer une grande enquête à destination de toutes les écoles francophones. L'idée étant de remettre "la natation au cœur des apprentissages." Les résultats sont attendus encore cette année.

Romain Demoustier

"NE PAS SAVOIR NAGER est un handicap à l'âge adulte"

► Exclusion, marginalisation ou peur de l'eau sont autant de problèmes qui peuvent apparaître si l'apprentissage n'est pas fait

► Le manque de piscines est flagrant en Fédération Wallonie-Bruxelles. Beaucoup d'enfants arrivent donc à l'adolescence sans savoir nager. S'il n'existe pas de chiffres en Belgique de l'aptitude des jeunes à la nage, les conséquences de ce phénomène peuvent persister une fois l'âge adulte atteint.

"Pour un adulte, ne pas savoir nager peut être un vrai handicap. Dans nos sociétés, beaucoup de loisirs sont effectués dans l'eau. Cela va des sports nautiques à une simple baignade à la plage. Ceux qui ne savent pas nager vont donc se sentir exclus de ce

type d'activités et certainement marginalisés par leur groupe. Cela peut aussi avoir un effet néfaste sur la confiance en soi", explique

Certaines professions sont fermées à ceux qui ne savent pas nager

Boris Jidovtseff, chargé de cours au Département des Sciences de la Motricité de l'ULg.

De plus, l'apprentissage de la natation est généralement plus facile pour les plus jeunes. "Les adultes ont conscience qu'ils peuvent se noyer dans une piscine. Ils ont donc plus peur de se lancer ou de mettre leur tête sous l'eau. Or, il est impossible d'apprendre si on

a peur de l'eau. Pour les plus jeunes, c'est totalement différent. Ils s'amuse à apprendre et veulent toujours faire pareil que les autres élèves de leur classe", note Manhattan Mornard, doctorante à l'ULg.

PLUS GRAVE, certaines professions sont même interdites à ceux qui ne savent pas se débrouiller dans l'eau. "Certains cursus, comme ceux d'instituteur, de kinésithérapeute ou encore d'éducateurs, exigent que ceux qui s'y inscrivent sachent nager. Le fait de ne pas avoir eu de cours de natation étant jeune peut donc fermer les portes du monde professionnel", conclut M^{me} Mornard.

Romain Demoustier

XPRESSO

Patrick Lecerf
Député MR
et
bourgmestre
à Hamoir

"Il faut plus de moyens"

1 Comment expliquer ce manque de cours de natation donnés à nos enfants ?

"D'une part, et le cadastre le montre de façon mathématique, la Wallonie et Bruxelles manquent cruellement de piscines. Autre problème, les écoles n'ont tout simplement pas les moyens d'y amener leurs élèves. Dans certaines régions plus rurales, les enfants ont besoin d'un bus pour se rendre aux cours de natation, et ils n'ont pas les sous pour les payer."

2 Et cela creuse encore la fracture sociale entre les élèves...

"Oui. Car les parents qui en ont les moyens peuvent payer des cours privés à leurs enfants. D'autres, par contre, se retrouvent sur le carreau, sans aucune solution."

3 Les communes devraient-elles cesser de gérer les piscines ?

"Pour les communes, les coûts d'entretien sont trop importants. Je pense que les provinces devraient prendre le problème à bras-le-corps et assumer la responsabilité de ce type d'infrastructures, pour le bien de tous."

Interview > R. D.

Trois piscines tournent toute l'année

CHARLEROI La zone Sud du Hainaut présente un déficit important en matière de piscines. Sur les douze recensées, plusieurs établissements sont fermés en attente d'une rénovation (Anderlues, Chimay), obligeant les écoles à se tourner vers d'autres structures déjà overbookées ou à supprimer les cours de natation.

À Charleroi, seules trois piscines sont accessibles toute l'année pour accueillir les élèves des écoles, tous réseaux confondus, les clubs sportifs et les particuliers. L'Hélios, piscine principale gérée par la régie communale autonome, a fait l'objet d'importants travaux de rénovation par le passé. À part pour un entretien annuel, elle ne ferme donc plus jamais ses portes.

La situation est la même dans les deux autres piscines communales, Aqua 2000 à Goselies et celle du stade Yernaux

à Montignies-sur-Sambre. Des investissements y ont été consentis pour maintenir l'outil en bon état. En été, un quatrième bassin, en plein air celui-là, est aussi ouvert au centre de loisirs de Marcinelle.

Néanmoins, le nombre de piscines reste insuffisant pour permettre à l'ensemble du public scolaire d'apprendre à nager. On compte en effet une piscine pour 8.000 élèves !

M.Ad.

Une piscine pour 100.000 habitants !

BRABANT WALLON La pénurie de piscines se fait particulièrement ressentir en Brabant wallon. Une province qui ne compte que cinq piscines publiques : celles de Jodoigne, Rixensart, Waterloo, Louvain-la-Neuve (deux bassins au Blocry) et de Nivelles. Mais cette dernière subit d'importants travaux et ne devrait pas rouvrir avant plusieurs mois.

Résultat : on ne recense actuellement que quatre piscines publiques opérationnelles dans la jeune province. Soit une pour un peu moins de 100.000 habitants. Ce qui pose évidemment pas mal de soucis pour les responsables d'établissements scolaires qui, dans leurs programmes, sont tenus de proposer des cours de natation.

Les six piscines scolaires (Athénée Paul Delvaux d'Ottignies, collège Cardinal Mercier de Braine,...) permettent de soulager la pression en faisant descendre la proportion piscine/élève à un

bassin pour 7.300 élèves. Ce qui reste problématique, principalement dans l'Est du Brabant wallon qui ne recense qu'une seule piscine.

Plusieurs projets publics devraient apporter des solutions dans le futur. D'abord celui de la rénovation de la piscine de Nivelles. Ensuite, la création de nouvelles piscines à Braine-l'Alleud, Jodoigne et Wavre.

Enfin, les travaux de la future piscine de Rebecq sont, eux, à l'arrêt depuis trois ans et s'apparentent de plus en plus à ceux présents sur la longue liste des travaux inutiles.

Y.N.